

ENSP 25ÈME PROMOTION



Aucun élève ne doit être pénalisé



De nombreux élèves actuellement en renfort dans les services ont des difficultés dans le suivi du e-learning. En effet, deux jours par semaine à domicile semblent insuffisants, notamment quand ces élèves doivent jongler entre travail à distance et garde des enfants.

Fort de ce constat, nous avons contacté la direction de l'ENSP, afin qu'aucun élève ne soit désavantagé. Il en ressort les éléments suivants :

- ⇒ M. PRESSON est conscient des difficultés rencontrées par les élèves. Lorsqu'ils reprendront leur scolarité à l'école, **les élèves volontaires pourront bénéficier de séances de rattrapages sur e-Campus** ou avec un formateur en fonction des difficultés rencontrées. Ces séances de rattrapage ne sont pas susceptibles de modifier le calendrier et la date de fin de scolarité.
- ⇒ Nous lui avons demandé d'être vigilant sur la bonne application de l'ordre de mission prévoyant 3 jours en service et 2 jours en e-learning. M. PRESSON nous a indiqué qu'il allait sensibiliser les directions actives afin que cette organisation soit respectée. Si celle-ci ne l'est pas, il souhaite que les élèves fassent remonter cette information à l'école.



Quel que soit le sujet, si vous rencontrez une difficulté ou si vous vous interrogez, votre délégué SCSI reste à votre disposition :

Sébastien VANESSCHE
06 88 16 86 13 - svanessche@scsi-pn.fr